Station de transit de Moulineaux
Pôle logistique RVSL aval :
la carte des nuisances.

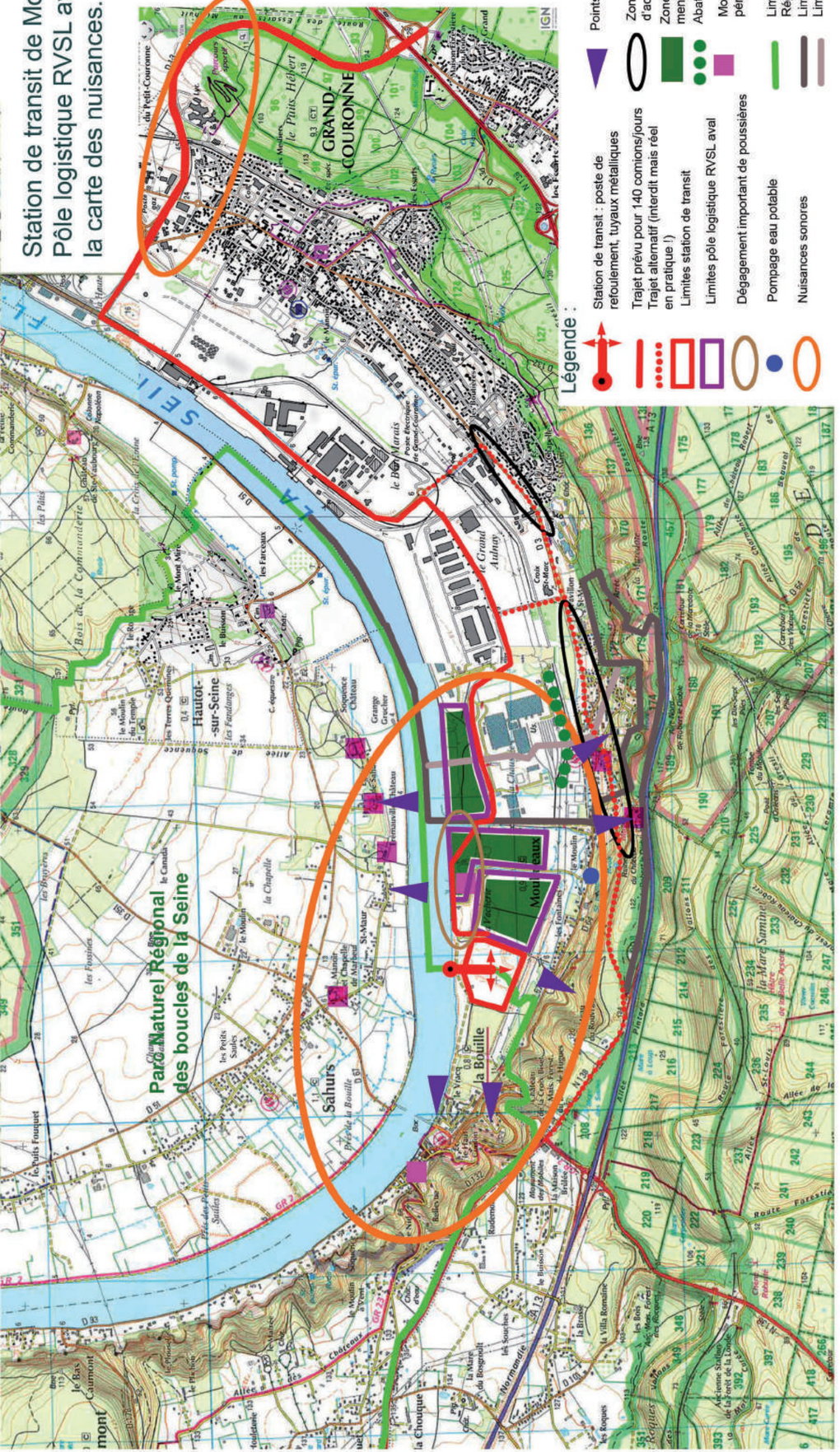

Cette carte tâche de répertorier les nuisances induites par les projets du Port (GPMR) : nuisances sonores, nuisances visuelles, poussières, dégradation des points de vue, pollution, dégradation des milieux naturels…

L'essentiel de ces projets se développent de surcroît en zone de protection rapprochée de la principale source d'alimentation en eau de l'agglomération rouennaise.

Cette carte, dressée par notre association, vous permettra d'évaluer selon votre lieu d'habitation à quel point vous serez, à plus ou moins long terme, touchés par ces projets.

Le transfert de compétence en matière d'urbanisme des communes vers la Métropole a eu lieu. Mais la mise en compatibilité des documents d'urbanisme n'est pas encore acquise. N'hésitez pas à manifester votre mécontentement auprès de votre mairie : refoulements de nuit bruyants, abattage d'arbres, trafic de camions sur des rues soit disant protégées, ...

Participez à l'Enquête Publique sur le Plan Local d'Urbanisme qui aura lieu bientôt.

Voilà ce que le Port de Rouen appelle un « corridor écologique » (sic). Une zone fermée de grillages, surplombée d'un immense talus rectiligne totalement artificiel.

Certes des centaines d'arbres et d'arbustes seront plantés, mais dans combien d'années cette désolation aura une allure naturelle ?
Il y avait 300 arbres d'une vingtaine de mètres de hauteur, malades et trop vieux selon le Port de Rouen, et pourtant encore très feuillus ! ….
Drôle de manière de voir l'écologie en supprimant des végétaux hôtes de multiples animaux, oiseaux et insectes si ce n'est pour que le port s'offre une vitrine verte.

Janvier 2016 : le port étend ses rejets sur de nouveaux terrains qui ne sont pas prévus dans leurs demandes d'autorisation.
Nous avons écrit au Port pour demander des explications.
(Les sédiments sont considérés comme des **déchets** par l'Union Européenne depuis 2008)

Au delà des intérêts particuliers, cette carte vous permettra de mesurer la distorsion dans les discours : d'un côté une réelle volonté de protection des sites, de l'autre une politique industrielle d'un autre âge, dépourvue d'ailleurs de perspectives réelles ! Le Port lui même s'interroge sur le réel intérêt d'exploiter les graves issues du dragage, au point de lancer en ce moment même un appel d'offres pour savoir si cela a un sens !!! Et combien cela coûte-t-il en terme d'argent public ?

Quel gâchis ! Ce site est exceptionnel ! Alors valorisons le vraiment !

Venez discuter avec nous, que nous proposions des idées concrètes : valorisation des carrières de Caumont, guinguettes en bord de Seine, activités touristiques variées, construction d'une maison de retraite, remise en service d'un bateau touristique entre Rouen et la Bouille, activités de plaisance,...
La COP 21 est l'occasion pour nos dirigeants de repenser leurs projets dans une perspective plus moderne et plus écologique !